

et de s'exprimer dans la tradition du credo qu'ils se sont donné. Le débat a, jusqu'ici, porté principalement sur la défense. Dans le magnifique discours qu'il a prononcé hier soir, l'honorable représentant de Québec-Sud (M. Power) a dit que de nombreuses questions d'intérêt national retiendront l'attention des députés au cours de la présente session. Il a parfaitement raison. Je m'arrêterai à une ou deux de ces questions. L'attention que le cabinet accorde à la lutte qui se livre actuellement en Corée et celle qu'il accordera aux luttes qui pourront surgir ailleurs ne l'empêcheront pas, je l'espère, de se pencher sur la lutte quotidienne que doit livrer la ménagère canadienne. D'autre part,—je ne crois pas qu'il soit nécessaire de conseiller le cabinet à cet égard,—j'espère qu'il n'attachera pas trop d'importance aux propositions formulées par le député de Kootenay-Ouest (M. Herridge).

Ne nous empressons pas trop d'appliquer des remèdes qui pourraient être bien pires que le mal. C'est ce qui pourrait arriver si l'on donnait suite aux propositions que l'honorable député a exposées à la Chambre. J'ai fait chez mes commettants un relevé minutieux. Aucun d'entre eux n'est en faveur des régies, à moins qu'elles ne les touchent pas. Ce doit être la même chose presque partout au Canada. Si, dans les circonstances actuelles, nous allions combiner avec les régies que nous avons durant la dernière guerre, et dont certains effets se font encore sentir dans le pays, une autre réglementation complète, je crois que ce pourrait bien être le coup de mort de l'esprit d'initiative au Canada. Plus nous en apprenons sur la situation toujours désastreuse qui existe dans les pays où le socialisme s'est implanté depuis nombre d'années, plus nous voyons l'importance vitale de maintenir l'esprit d'initiative.

Le Canada a lieu de se réjouir d'avoir depuis quelques années un ministre des Finances comme M. Abbott. Il ne le cède en rien à nul autre ministre des Finances des démocraties occidentales. J'espère sincèrement et je m'attends que, lorsqu'il exposera le budget, en plus de s'assurer les revenus dont il aura besoin, il n'oubliera pas le niveau de vie des gens, particulièrement ceux qui ne touchent que de faibles revenus.

Je me suis particulièrement réjoui des propositions que le premier ministre (M. St-Laurent) a faites aux représentants des provinces au sujet de la pension de vieillesse. J'ai eu l'honneur de faire partie du comité de la sécurité du vieil âge. J'en ai beaucoup admiré le travail, non pas seulement parce que j'en faisais partie, et le succès en a été marqué. Le rapport présentait des conclu-

sions unanimes et il a été accepté avec une égale unanimité qui s'est rarement vue lorsqu'ont été déposés à la Chambre des rapports présentés par des gens qui à la fois, bénéficieraient des mesures proposées et auraient à en acquitter le coût. J'espère bien que les provinces acceptent l'offre que leur a faite le premier ministre mais que si, pour régler le problème il fallait modifier la constitution, le Gouvernement le ferait.

Dans les débats de ce genre, on en vient invariablement à se demander s'il ne faut pas choisir entre le beurre et les canons. A une époque où les problèmes économiques sont si difficiles et si compliqués, c'est trop simplifier la question que de la présenter ainsi. S'il faut le faire cependant, je dirai que les démocraties auront déjà à moitié vaincu le communisme le jour où elles pourront montrer au monde que l'énorme puissance de production des hommes libres permet d'obtenir plus de beurre et plus de canons que n'importe quel pays asservi.

Je consacrerai maintenant le reste de mon temps cet après-midi à un ministère relativement nouveau, celui de la Citoyenneté et de l'Immigration. Je profite de cette première occasion qui m'est offerte à la Chambre de féliciter le ministre. Sa nomination a été très bien vue, je crois. Si le premier ministre, au lieu d'exercer son droit d'appeler lui-même le député à faire partie de son cabinet, s'en était remis à un vote de tous les membres de la Chambre, je suis sûr que le même homme, le député de Grey-Bruce (M. Harris), aurait été choisi.

Le dix-neuvième siècle a été celui de l'immigration; il a marqué un grand déplacement de population d'une partie du monde vers une autre. Non moins de soixante-dix-huit millions de gens sont passés de l'Europe au Nouveau Monde. J'ignore pour quelles raisons les gens laissent leur patrie pour aller s'établir ailleurs. Peut-être les paysans européens ne voulaient-ils plus suivre l'exemple de leurs ancêtres; peut-être désiraient-ils s'enrichir ou encore jouir d'une liberté qui leur était refusée dans leur patrie. Quoi qu'il en soit, je crois qu'ils ont été mus surtout par l'attrait d'un pays immense, neuf et, espéraient-ils, merveilleux.

L'immigration est devenue de nos jours plus difficile; on ne se déplace plus aussi facilement. La plupart des nations du monde ont résolu de garder autant que possible leur population. Des difficultés financières, inconnues autrefois, ont surgi.

Il semble qu'on entrave de toutes manières la liberté des gens de passer d'un pays dans un autre. Depuis la création du ministère, nous avons favorisé l'immigration de façon très pratique et très louable. Je ne soumettrai